

Formulaire d'inscription d'un élève en 1^{ère} année commune

Notice d'utilisation

Chers parents, cher élève,

L'Institut Communal d'Enseignement Technique de Bastogne propose désormais son formulaire d'inscription pour la 1^{ère} année commune en ligne.

Dans un premier temps, nous vous suggérons de consulter la grille horaire qui reprend les différents cours et options proposés au sein de notre établissement.

Dans un second temps, nous vous invitons à télécharger, sur votre ordinateur, le formulaire PDF intitulé « **FICHE_ELEVE_INSCRIPTION_1C** ». **Une fois téléchargé**, vous pouvez ouvrir le document PDF afin de le compléter de façon électronique.

Il est également possible d'imprimer le formulaire vierge et de le compléter à la main si vous ne souhaitez pas le faire électroniquement.

Pour valider l'inscription, nous vous demanderons **d'utiliser ce formulaire uniquement dans le cadre d'une inscription en 1^{ère} année commune** pour l'année scolaire 2020-2021 et de veiller à **remplir la totalité des informations demandées**.

Lorsque vous aurez encodé toutes les données demandées, choisi les options et les activités, vous pouvez procéder à l'enregistrement du formulaire. **Le formulaire doit être enregistré de la façon suivante afin que les données saisies soient sauvegardées :**

- 1. Fichier**
- 2. Enregistre sous**
- 3. Saisir l'appellation du document enregistré**
- 4. Enregistrer le fichier sous format PDF**

Le fichier PDF, finalisé et enregistré, peut être transmis à l'école de deux manières :

1. Par courrier postal à l'adresse :
ICET
A l'attention de Madame Condrotte
Rue des Remparts 57
6600 BASTOGNE
2. Par envoi électronique à l'adresse mail : secretariat.eleves@icet.be

En annexe à votre mail/courrier papier, nous vous demanderons de joindre une **copie de la carte d'identité** VALIDE de l'enfant. D'autres documents susceptibles seront réclamés par la suite.

Pour toute question, le secrétariat est joignable par mail secretariat.eleves@icet.be ou au 061.21.14.44.

Après réception du formulaire, vous recevrez une confirmation d'inscription.

Les visites d'école resteront suspendues jusqu'à nouvel ordre pendant la période de confinement.

Note : le Gouvernement de la Communauté française a décidé, en raison de la crise sanitaire actuelle, de postposer la reprise des inscriptions en 1^{ère} année au lundi 18 mai 2020. Les documents complétés ne pourront être transmis seulement qu'à partir de de cette date. Aucune inscription ne peut donc être enregistrée avant.

Nous vous prions d'agréer, chers parents, cher élève, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

A. Condrotte

Secrétariat élèves